



APERÇU GÉNÉRAL

Au courant du mois de juillet 2024, le système de monitoring de protection du HCR et ses partenaires (déployés sur seulement 30 territoires des provinces affectées par les conflits en République Démocratique du Congo) a rapporté environ **3,930** violations/abus des droits humains, dont au moins **183** homicides, **928** victimes de coups et blessures, **38** victimes de torture et traitements inhumains, **166** enlèvements/disparitions, **117** travaux forcés, 691 allégations de VBG dont **263** allégations de viols et **56** allégations de violations aux droits de l'enfant y compris des allégations 1612. Les violations et abus rapportés en juillet 2024 concernent **8,927** victimes, dont **3,289** femmes, **4,411** hommes et **1227** enfants.

Ci-après les faits marquants enregistrés dans la période :

- En **Ituri**, la situation de protection a été préoccupante avec des attaques des présumés combattants de la CODECO/URDPC suivi d'affrontements, soit avec les militaires des FARDC, soit avec des combattants du Zaïre, provoquant le déplacement de milliers de personnes ainsi que plusieurs abus et des violations des droits humains dans le territoire de Djugu. De même, plusieurs cas de pillages, extorsions des biens, coups et blessures à l'encontre des civils, orchestrés par les présumés combattants du groupe armé FRPI ont été enregistrés dans certaines localités (notamment dans le territoire d'Irumu) ainsi qu'une hausse de la criminalité dans la ville de Bunia. Des incursions des combattants ADF ont également été signalés avec plusieurs violations des droits humains dans le territoire de Mambassa.
- Dans la province du **Nord Kivu**, la situation de protection a été caractérisée par la poursuite des affrontements entre le Mouvement du 23 mars (M23) et d'autres groupes armés et les forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) à l'est et au nord-ouest du territoire de Masisi. L'intensité des affrontements entre ces acteurs a connu une réduction sur les autres lignes de front par suite d'une trêve humanitaire qui a été plus ou moins respectée. Parallèlement, des attaques des Forces démocratiques alliées (ADF) ont continué au nord de Beni et au nord de Lubero.

- Des opérations militaires conjointes des FARDC et l'armée burundaise contre des groupes armés se poursuivent dans les Hauts et Moyens Plateaux d'Uvira et Fizi, dans la province du **Sud Kivu**.

- La province du **Tanganyika** demeure en proie aux violences en raison de l'activisme des milices et groupes armés, qui multiplient les braquages dans les villages et les violences contre la population civile, en abusant ainsi leurs droits et libertés fondamentaux.

Le territoire de Kongolo a particulièrement attiré l'attention à la suite de nouvelles vagues de personnes déplacées en raison de l'insécurité dans la province de Maniema.

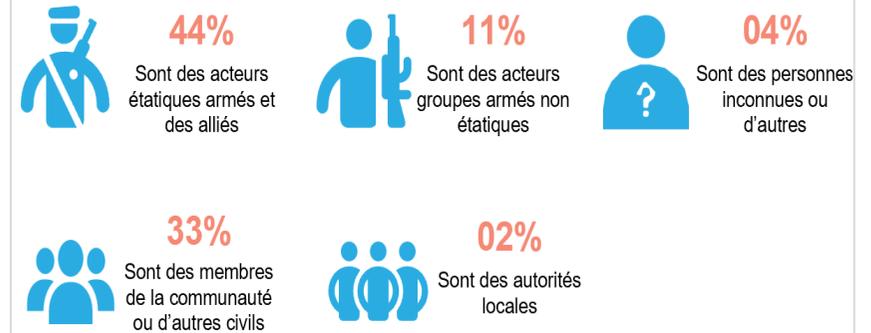
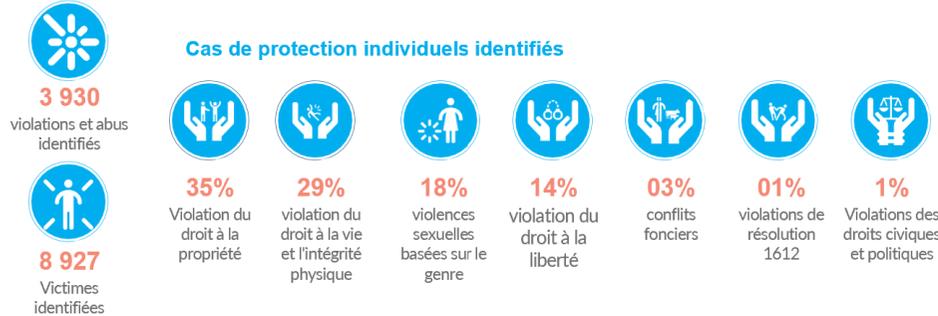
- La situation dans les provinces du **Kasai**, l'environnement de protection demeure loin d'être amélioré au regard des persistances de la criminalité et de conflits fonciers. Il sied de noter que des zones n'ont pas pu être couvertes par les moniteurs en raison de problèmes logistiques.
- Un regain de violences a été observé dans le territoire de Kwamouth (**Mai Ndombe**) et l'insécurité est restée importante dans les localités de Kenge et Popokabaka (**Kwango**), ce qui a eu une incidence sur la situation humanitaire de protection dans des parties de la province de Kinshasa proche du grand Bandundu.



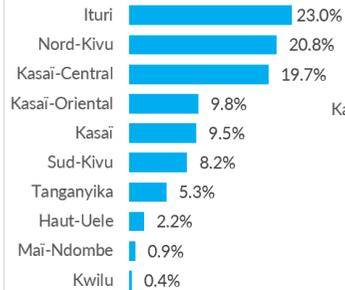


Aperçu des violations et abus des droits pour juillet 2024

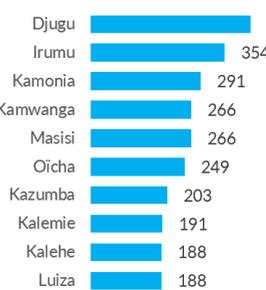
Chiffres clés



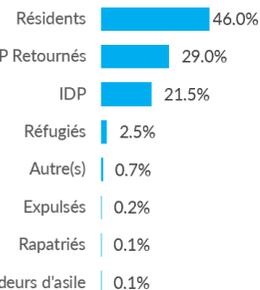
Violations et abus par province



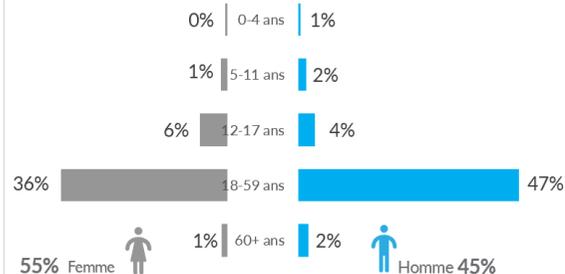
Violations et abus: top 10 des territoires affectés



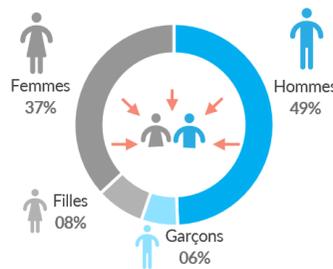
Violations et abus par statuts de victime



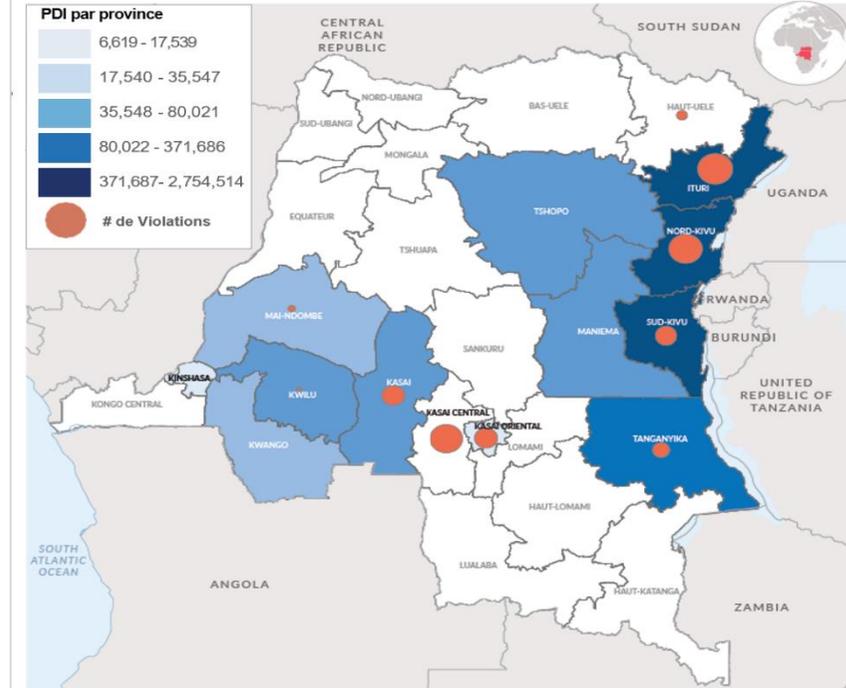
Age et genre des victimes



Victimes par genre



PDI par province





PROVINCE DE L'ITURI ET HAUT-UELE¹

Violations et abus des droits en juillet 2024							
Provinces	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la propriété	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	Allégations des violations 1612	Allégations des violences sexuelles basées sur le genre	Total	%
Province de l'ITURI							
Aru	4	30	2	0	21	57	6%
Djugu	100	193	93	6	30	422	43%
Irumu	19	197	99	0	39	354	36%
Mahagi	2	5	2	0	3	12	1%
Mambasa	16	26	17	0	0	59	6%
Province de Haut-Uele							
Faradje	19	46	1	0	19	85	9%
Total	160	497	214	6	112	989	

Tableau présentant les tendances de violations et abus des droits signalées par le monitoring de protection² en Ituri et Haut Uele

- Durant le mois de juillet 2024, ce sont **989 cas** d'atteintes et de violations des droits humains qui ont été documentés par les acteurs du monitoring de protection contre **1,445 cas** au mois de juin 2024. Ces chiffres représentent une **réduction de 456 cas (46%)** d'atteintes et de violations des droits humains, en comparaison à la situation qui a prévalu durant le mois de juin 2024.

DJUGU

- Au cours de la période sous revue, il a été noté dans la partie Nord-Ouest du territoire de Djugu, que les combattants de la CODECO/URDPC et Zaïre constituaient une menace à l'égard de la population ainsi que de leurs biens ; des abus des droits de l'homme et autres incidents de protection leur sont allégués.
- A titre illustratif, le 13 juillet 2024, un affrontement entre les combattants de la CODECO/URDPC et du groupe armé Zaïre dans la localité Pluto

(Zone de Santé Mongbwalu) aurait occasionné au moins 13 homicides, et entraîné le déplacement de 639 ménages vers Mongbwalu centre.

- De même, le 31 juillet 2024, des présumés combattants du groupe armé ZAÏRE ont lancé deux attaques simultanées contre les positions des militaires FARDC à Kasenyi (territoire Irumu) et Tchomia (territoire Djugu). Des affrontements qui s'en sont suivis, 06 civils ont été victimes de meurtres par balles tandis que 02 autres, dont un enfant, ont été victimes d'atteinte à leur intégrité physique par blessure par balles. Les affrontements entre les présumés combattants du groupe armé ZAÏRE et les militaires FARDC ont également occasionné le déplacement forcé d'un peu plus de 4.000 personnes vers le territoire de Mahagi et environ 2000 personnes dans plusieurs localités du territoire de Djugu.
- Des présumés éléments du groupe armé CODECO/URDPC auraient été auteurs, lors d'une incursion perpétrée le 16 juillet dans la localité Sesele située en Zone de Santé de Nizi, de 02 enlèvements, 1 cas de coups et blessures et des actes de pillage dans un chantier minier de la place.
- En outre, dans la période, plusieurs actes de pillages allégués aux combattants du groupe Zaïre ont été rapportés dans la Zone de Santé de Mangala.

IRUMU

- Les abus des droits humains sur les civils allégués aux ADF continuent d'être signalés dans les zones de santé de Boga et Komanda.
- Au courant du mois de juillet 2024, les ADF auraient été responsables de 16 homicides, 4 cas d'enlèvements, et d'au moins 2 cas de coups et blessures dans les localités de Machongani, Samboko, Uwesa (aire de santé de Bwanasula) dans la Zone de Santé de Komanda.
- Dans la Zone de Santé de Gety et une partie de celle de Boga, les combattants du groupe armé de la FRPI auraient été responsables de plusieurs actes de pillage au cours de la période.

MAMBASA

¹ Rapports hebdomadaires monitoring de protection, UNHCR & INTERSOS et diverses alertes, notes et Flash info recus en juillet 2024

² SAR - Système d'Analyses et Réponses UNHCR





- La période a été caractérisée par un activisme accru des présumés éléments ADF. En effet, dispersés par les opérations militaires des forces mutualisées, ces éléments seraient responsables de nombreux abus des droits humains pendant leur dispersion, à savoir les homicides, enlèvements, pillages, extorsions.
- A titre illustratif, des présumés combattants ADF auraient été auteurs d'au moins 15 homicides et de 17 cas d'enlèvements et des pillages de bétails lors des attaques et incursions dans les localités de Nakota (Zone de Santé de Mandima), Andilongona et Andisende (Zone de Santé de Lolwa). Les victimes sont essentiellement des personnes retournées.
- Ces attaques et incursions ont entraîné le déplacement des populations, notamment vers Biakato dans la même zone de santé.

MAHAGI

- Il a été observé une accalmie relative dans l'ensemble du territoire de Mahagi du fait de la présence d'un bataillon de militaires des FARDC dans plusieurs localités de la zone de santé d'Aungba. Toutefois, des cas d'extorsions des biens et des coups et blessures ont été attribués à certains militaires des FARDC.

PROVINCE DU NORD KIVU

Provinces	Violations et abus des droits en juillet 2024					Total	%
	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la propriété	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	Allegations Violations 1612	Allégations VBG		
 Goma	1	21	21	0	9	52	6%
Lubero	9	7	18	2	3	39	5%
Masisi	57	18	87	26	78	266	33%
Nyiragongo	23	37	30	0	11	101	12%
Oïcha	50	102	95	0	2	249	30%
Rutshuru	27	27	36	10	11	111	14%
Grand Total	167	212	287	38	114	818	

³ Factsheet Lutte antimines juillet 2024

Si vous avez des commentaires, questions, ou données supplémentaires, veuillez contacter : Steve Ndikumwenayo (ndikumwe@unhcr.org) ou Lorraine de Limelette (lorraine.delimelette@nrc.no)

En juillet 2024, environ **818** incidents de protection et violations/abus des droits humains ont été documentés par les acteurs du monitoring de protection. Une réduction de plus de 28% a été observée par rapport au mois de juin avec 1,141 cas. Cette 'apparente' baisse est consécutive, entre autres, à la relocalisation de certains membres du personnel appuyant le monitoring de protection sur le terrain du fait de l'insécurité.

BENI

- Des éléments ADF continuent de mener des incursions dans différents villages dans la zone de santé d'Oïcha. Ceux-ci auraient été auteurs, lors des multiples incursions signalées entre le 06 et le 15 juillet d'au moins 18 homicides, d'un (1) cas de coups et blessures, d'une dizaine d'enlèvements, de l'incendie d'une habitation ainsi que du pillage de bétails, des produits agricoles et de 2 motos.
- Le 9 juillet 2024, UNMAS a enregistré un engin explosif improvisé (EEI), rapporté par le bureau T2 des FARDC à Beni. L'EEI a été découvert lors d'une patrouille à la suite du passage des Forces Démocratiques Alliées (ADF) dans le village de Mangdomu, au Nord-Kivu.³

LUBERO

- En début de période, l'occupation des zones d'accueil des PDIs par le M23 aurait poussé environ 18,431 ménages de 92,095 personnes à effectuer un mouvement de retour vers leurs milieux de provenance.
- Plusieurs abus des droits humains et autres incidents de protection allégués aux acteurs armés ont également été rapportés dans la zone, notamment le pillage du centre de santé de référence Kanyabayonga-Rebois le 1^{er} juillet.
- Les déplacements massifs des populations à la suite de l'occupation des zones d'accueil des PDIs par le M23 se sont poursuivis, particulièrement dans le sud de Lubero où au moins 724 ménages en déplacement à Kayna, Kirumba, Kaseghe, Kanyabayonga et Miriki se sont sentis dans l'obligation de retourner dans leurs zones de provenance respectives, s'ajoutant ainsi aux 18,431 ménages déjà retournés dans ces mêmes zones.





Ces retournés expriment d'importants besoins en assistance humanitaire multisectorielle.

- Le 22 juillet, dans la localité Ombole (groupement Bareja), à la suite d'une incursion de présumés éléments ADF, au moins 2 civils auraient été tués, 40 autres personnes auraient été enlevées, 22 maisons et boutiques auraient été pillées, environ 356 ménages de différents villages se sont déplacés préventivement vers les familles d'accueil dans la ville de Butembo, se joignant à environ 587 ménages qui avaient fui des affrontements en début de période.

Les besoins humanitaires de tous ces ménages se sont trouvés accrus à la suite de cette nouvelle vague de déplacés.

MASISI

- Des actes de pillage ciblant les structures sanitaires ont été rapportés au cours des mois précédents continuent d'être documentés dans la zone. Le 1^{er} juillet, les médicaments et matériels de la structure sanitaire Majagi auraient été emportés par des acteurs armés.
- Dans les zones de combats, les incidents résultant de l'utilisation des armes lourdes se poursuivent. Ainsi, du 12 au 18 juillet, les sources locales ont documenté au moins 66 bombes en provenance des zones de combats, causant 5 homicides, 9 cas de coups et blessures ainsi que 6 homicides par balles perdues à Sake.
- Des affrontements entre le M23 et les acteurs armés (VDP) dans les localités de Kalunda et Tambi. Ces affrontements auraient occasionné 01 cas d'homicide, 01 cas d'enlèvement et le pillage du centre de santé de Kirumbu. Ils ont aussi entraîné le déplacement d'environ 206 ménages des villages de Kahira et Kamonyi vers des familles d'accueil à Buchira et Lukweti. Le 21 juillet, 13 personnes retournées auraient été enlevées, au groupement Baphuna par des éléments armés.
- Des cas d'incendies de maisons à Sake par des personnes inconnues continuent d'être enregistrés. Entre le 14 et le 22 juillet, au moins 49 maisons auraient été incendiées dans les quartiers de Mayutsa Kaduki, Birere et Monument. Les propriétaires de ces maisons seraient des PDI en déplacement à Goma. Ces incendies suscitent des mouvements de retour des hommes qui veulent protéger leurs maisons.

RUTSHURU

- Des graves incidents découlant d'engins explosifs de guerre continuent d'être documentés dans les zones en conflit armé. Le 12 et 13 juillet, 7 armes lourdes (mortiers) auraient été découverts dans différents champs aux environs des villages Burangiza et Butalongola au groupement Kanyabayonga.

Des zones de retour au nord-ouest de Rutshuru et Sud de Lubero nécessitent des efforts de dépollution.

- Les sources locales ont signalé le déguerpissement d'environ 40 ménages de PDI du site de Nyanzale Marché dans le groupement Mutanda après le passage de la zone sous contrôle des M23. Ces ménages seraient retournés vers leurs zones d'origine dans la localité de Mubirubiru, dans le Groupement Kihondo.
- Des actes de représailles perpétrés par des acteurs armés contre des personnes soupçonnées de collaborer avec des groupes rivaux continuent de faire des victimes civiles. A titre illustratif, 01 homicide, 87 cas de pillages de ménages et 31 cas de pillage des commerces y relatifs ont été rapportés le 17 juillet dans les villages Kibirizi et Birundule.

NYIRAGONGO et GOMA

- En début de période, il a été observé une recrudescence de la criminalité urbaine dans la ville de Goma où au moins 6 civils auraient été tués et 10 autres blessés par balles par des hommes armés dans la ville de Goma et ses environs entre le 29 juin et le 4 juillet, souvent dans le contexte de vols.
- La violation du caractère civil et humanitaire des sites continue d'entraîner des abus graves (meurtres, enlèvements, coups et blessures, extorsions) et des troubles civils dans ces territoires où l'installation des dépendants d'éléments armés dans les sites a augmenté les risques dans la zone d'accueil. Des PDI résistant à l'extorsion de leurs biens ont été soit tués soit blessés par des acteurs armés dans les sites de Rusayo 2 et 3. Des incidents s'en sont suivis à la suite de manifestations organisés par les PDI pour réclamer le respect du caractère civil et humanitaire des sites ; deux éléments armés auraient été tués par lapidation par des manifestants, une cinquantaine de huttes ont été détruites, un PDI du site de Rusayo 2 aurait été blessé par balle.





PROVINCE DU SUD KIVU

Province	Violations et abus des droits en juillet 2024						Total	%
	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la propriété	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	Allegations violations 1612	Allegations VBG			
Fizi	10	19	16	0	20	65	20%	
Kalehe	22	71	48	11	36	188	58%	
Uvira	12	20	19	0	20	71	22%	
Total	44	110	83	11	76	324		

Au cours du mois de juillet, **324** incidents de protection et violations/abus des droits humains ont été documentés par les acteurs du monitoring de protection contre **499** cas au mois de juin 2024. Ces chiffres représentent une diminution de 175 cas d'atteintes et de violations des droits humains, soit près de 35% en moins.

Plus de 58% des cas rapportés ont eu lieu dans le territoire de Kalehe suivi de celui d'Uvira (22%) et de Fizi (20%). Les PDI et les résidents demeurent les plus affectés par ces abus/violations commis à 69% par des éléments armés Maï Maï.

KALEHE

- Dans le regroupement de Kalonge, des arrestations arbitraires, des mauvais traitements, extorsions de biens, coups et blessures, travaux forcés seraient commis par des groupes d'hommes armés qui se cachent pour rançonner les commerçants, causant ainsi une menace et une entrave à la libre circulation des personnes et des biens.⁴
- A titre d'exemple, un homme de Chaminunu, groupement de Kalonge, aurait subi un mauvais traitement en date du 08 juillet 2024. Des hommes armés lui auraient coupé l'oreille avant de ravir son téléphone et une somme de 150 000 FC.

Une vingtaine de commerçants quittant Kalonge pour Shabunda a été intercepté par un groupe d'hommes armés RM Bikambi dans le village

Chaminunu le 10 juillet 2024. Ces commerçants ont été détenus pendant des heures par ces éléments, qui les ont contraints de payer chacun 15 000 FC afin de poursuivre leur route.

- Des femmes et jeunes filles sont enlevés, violées par des hommes armés non identifiés lorsqu'elles se rendent dans des champs à la recherche de bois de chauffage. Ainsi, 6 femmes PDI auraient été enlevées le dimanche 21 juillet 2024, pendant deux jours par des hommes armés non identifiés dans le groupement de Buzi ; elles auraient été violées puis relâchées. Le 21 juillet 2024, 3 civils qui retournaient d'un champ situé à Kabulwa, au sud du village Bitale auraient été attaqués et enlevés par des éléments d'un groupe armé.

SHABUNDA

- Des actes de pillages, coups et blessures ont été enregistrés notamment dans les groupements des Bamuguba-Sud et Baliga au cours des deux premières semaines du mois de juillet.

A titre d'illustration, le 1^{er} juillet 2024 dans le groupement des Bamuguba-Sud, une incursion des Raiya Mu-tomboki Kafumba aurait eu lieu dans le village Ikeke avec comme conséquence le pillage systématique de plusieurs boutiques, des biens, marchandises diverses.

FIZI

- Le retour de près de 372 ménages vers leurs villages d'origine Mahembe, Kasanga, Misoci a été enregistré au cours de la 3^e semaine de la période. Ces ménages avaient fui des conflits de pouvoir opposant une fratrie dans le village de Mahembe.
- La situation de protection de civils qui exercent sur le Lac Tanganyika se dégrade en raison d'attaques d'hommes armés qui cibleraient des embarcations motorisées. A titre d'illustration, deux attaques conduites par des hommes armés ont eu lieu respectivement le 17 et 20 juillet 2024 dans les villages Kenya et Mwayenga. 7 moteurs hors-bord, 4 batteries, 3 filets de pêche et autres matériels de pêche appartenant à 7 résidents de Baraka et Dine auraient été emportés.

⁴ [Rapport bihebdomadaire du 01^{er} au 14 juillet 2024 PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE \(PADC RD Congo\)](#)





UVIRA

- Une récurrence d'assassinats de civils par des hommes armés non identifiés dans certains villages (Kagurube, Rwagaga, Kigobe, Ruvubu) a été notée. A titre d'illustration, 4 cas avaient été documentés au cours de la période allant du 7 au 10 juillet 2024, dans les villages précités.
- Au cours des deux dernières semaines du mois de juillet, plusieurs embuscades ont été enregistrées contre des civils empruntant la route nationale 5, sur le tronçon Munywena-Kahwizi, dans la plaine de la Ruzizi. Des hommes armés y auraient tendu des embuscades contre des véhicules, et auraient enlevé et tué des civils.

PROVINCE DU TANGANYIKA

Provinces	Violations et abus des droits en juillet 2024					Total	%
	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la propriété	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	Allégations VBG		
Kalemie	0	33	82	60	16	191	91%
Nyunzu	1	15	0	1	2	19	9%
Total	1	48	82	61	18	210	

210 violations et abus de droits humains ont été documentés par les acteurs du monitoring de protection dans 2 territoires, soit une diminution de **246** (54%) violations en plus/moins par rapport au mois de juin 2024 avec **456** violations et abus.

Il apparaît que le droit à la propriété (taxes illégales, pillages, extorsions) est celui qui a le plus fait l'objet de violation ou d'atteinte dans la province. A la suite de ce droit, on peut citer le droit à l'intégrité physique (coups et blessures, tortures/traitements inhumains) et le droit à la liberté (travaux forcés, limitations de mouvements, arrestation arbitraire) qui sont eux-aussi les plus enfreints.

Les Maï-Maï sont en tête des présumés auteurs de violations. Ceux-ci ont intensifié leurs opérations dans les deux territoires couverts par le monitoring de protection, soit Kalemie et Nyunzu.

KALEMIE

- La situation sécuritaire et de protection était caractérisée par de nombreux actes de violation des droits humains et de violences basées sur le genre commis à l'encontre des populations civiles, en majorité les PDI retournés et des PDI dans les deux zones de santé, Kalemie et Nyemba.
- L'on a signalé des opérations des groupes armés Maï-Maï Apa na Pale, des miliciens de la faction de l'ex-seigneur de guerre le feu Bitonto et autres cas de banditisme et certains miliciens non autrement identifiés dont l'activisme assombrit davantage le portait de la protection de ce territoire.
A titre d'illustration, du 18 et 19 juillet 2024, dans le groupement Tumbwe Fief, Chefferie du Tumbwe, zone de santé de Kalemie, aire de santé de Mulange, des éléments armés ont commis des forfaits faisant état de 4 personnes tuées dans leurs champs, égorgées et mutilées de certains organes (œil, langue, sexe, Cœur) qu'ils ont emportés. Ces mêmes éléments armés ont enlevé 2 personnes qui ont été retrouvées mortes le jour suivant subissant le même traitement. Le chef du village Tumbwe a signalé que par cette même occasion il y avait eu des captures, tortures et pillages d'autres personnes sur le même site par ces mêmes éléments.

La même milice a attaqué le village Tumbwe situé à environ 18 kilomètres de Kalemie ville, dans la nuit du 28 au 29 juillet 2024.

163 maisons ont été incendiées et 2 587 personnes habitantes victimes, 3 personnes ont perdu la vie, y compris un militaire, un milicien et une personne civile. La population de ce village s'est déplacée vers d'autres villages voisins en raison de cette situation.

- En date du 03 juillet 2024, se dirigeant vers le champ du village Kisonja situé dans le groupement Miketo, chefferie Tumbwe, zone de santé Nyemba, aire de santé de Muleka, un groupe de trois milices Twa non autrement identifiés, équipé d'une arme à feu AK et une machette, a croisé une famille de cinq personnes dont qu'ils ont violemment brutalisé et ils ont tué par balle le père de la famille qui a refusé d'assister au viol de sa fille sous ses yeux. Les survivants ont été blessés grièvement par machette après les avoir été dépouillés de tous leurs biens.





NYUNZU

- Il a été signalé la reprise par l'activisme de groupe armé Maï-Maï Apa na Pale dans le secteur Nord-Lukuga, ainsi que la présence de plusieurs groupuscules de miliciens Twa, qui sont présumés auteurs des viols et autres violations de droits humains.
- En effet, la situation sécurité dans le territoire de Nyunzu demeure volatile sur l'axe Nord Lukuga dans l'aire de santé de Mukwaka et ses environs. A la suite d'attaques et incursions orchestrées par les Miliciens Twa du 16 au 18 juillet 2024. Une série d'évènement s'en est suivi respectivement dans le village de Kakwala centre où, trois (3) femmes ont été enlevées et amenées dans la brousse en date du 11 juillet par les Miliciens Twa de la faction Bilole Bilole qu'ils ont relâché le 14 juillet 2024.
- En milieu de mois, indignés par la mort d'un des leurs, les miliciens Twa se sont organisés pour attaquer les positions militaires de Butondo, Kahendwa et Kalima. Un mouvement de population a été signalé dans plusieurs villages entre autres, Mpanda, Ntengu, Kayuba, Sayuni, Kabimbi, Mutunda et Kankwaka. On a compté environ 817 ménages déplacés soit 4 116 personnes dont 1 095 filles, 1 276 femmes, 943 garçons, 803 hommes qui ont trouvé refuge dans les villages Kahendwa, Kalima, Kisengo et Lunga carrière.

KONGOLO

La situation de Kongolo a été dominée par l'activisme de Maï-Maï Malaika au Sud du Maniema (Kasongo, Kabambare) qui a causé plusieurs violations de droit de l'homme (viols et agressions physiques, arrestations arbitraires, enlèvement...), dans le Nord et Nord-Est de Kongolo, notamment dans la zone de santé de Mbulula et une partie de la zone de santé de Kongolo. Dans le Nord de Kongolo, il a été par ailleurs noté l'arrivée de milliers de familles qui s'ajoutent à environ 135,000 déplacés qui séjournaient déjà dans la zone et dont 70% proviennent du Maniema.

En date du 18 au 20 juillet 2024, les miliciens MM Malaika, ont fait les incursions dans les villages de Binanga et Kavunzu, le bilan fait état de 5 cas d'enlèvement, 7 viols et agressions physiques y compris les arrestations arbitraires de chefs et conseillers de chefs. Ces derniers étaient venus pour prendre des forces les membres de la famille du chef Yenga et l'on amené de l'autre côté de Lwika à Sungura, s'en est suivi de tirs entre les hommes de Mandevu et Faux Jour, une grande partie de la population de Asani, Malota, Sungura s'est déplacée vers Ponda et Sola dans le nord-est du territoire de Kongolo, zone de sante de Kongolo.

La reprise des tensions entre les factions Mai Mai Malaika ont repris le 29 juillet et perduraient jusqu'au 31 juillet.

KASAÏ, KASAÏ ORIENTAL ET KASAÏ CENTRAL

Provinces	Violations et abus des droits en juillet 2024						Total	%
	Conflits fonciers	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la propriété	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	Violations des droits civiques et politiques	Allégations VBG		
Province du KASAÏ								
Kamonia	2	18	80	80	0	111	291	19%
Luebo	0	2	2	5	0	6	15	1%
Mweka	3	6	15	20	0	25	69	4%
Province du KASAÏ-ORIENTAL								
Kabeya-Kamwanga	31	27	84	110	0	14	266	17%
Mbuji-Mayi	0	0	30	85	0	5	120	8%
Province du KASAÏ-CENTRAL								
Demba	20	24	34	51	0	15	144	9%
Dimbelenge	20	12	39	42	0	12	125	8%
Kananga	8	2	52	49	0	3	114	7%
Kazumba	12	23	51	35	25	57	203	13%
Luiza	0	4	44	23	0	117	188	12%
Total	96	118	431	500	25	365	1,535	

Tableau présentant les tendances de violations et abus des droits signalées par le monitoring de protection⁵

⁵ SAR - Système d'Analyses et Réponses UNHCR





- Environ **1 535 violations et abus** de droits humains ont été perpétrés en juillet 2024, dont près de 50% dans le Kasai central, 26% dans le Kasai oriental et 25% dans le Kasai ; une diminution des violations d'environ de 47 % a été ainsi notée par rapport au mois de juin avec **2, 835** violations et abus.

KASAI⁶

- On note une persistance de la criminalité orchestrée par des hommes, généralement en uniforme.
- La présence de civils munis d'armes blanches qui opèrent dans les différentes communes de la ville de Tshikapa, plongent la population dans une grande inquiétude. Plusieurs violations des droits humains sont commises par ces malfaiteurs ; notamment des coups et blessures, tortures et traitements inhumains, viols et extorsions de biens. Ces violations ont connu une augmentation vertigineuse par rapport au mois de juin.
- Un agent d'une société de la place a été victime d'un cambriolage à son domicile dans la nuit de mardi 30 juin au quartier Sami 2 dans la commune de Kanzala à Tshikapa. Ils l'ont ensuite poignardé à plusieurs endroits avant d'emporter des biens de valeur ainsi qu'une grosse somme d'argent.
- Dans le territoire de Luebo, un creuseur et ressortissant du village Kabeya Tshinyama a été tué dans une mine de diamant au village Madilu Shamba le 08 juillet dernier (secteur de Luebo Wedi, territoire de Luebo). Cet incident a provoqué des terribles violences entre les habitants de ce village et ceux de Kabeya Tshinyama, village dont serait originaire la victime. Selon des témoignages concordants, la victime aurait été abattue par des membres du village Madilu Shamba, après avoir trouvé une grosse pierre de diamant qui aurait suscité la jalousie et la convoitise de ses bourreaux.

Après l'incident, 224 personnes dont 110 hommes, 63 femmes, 23 garçons et 28 filles auraient fui le village, craignant d'être arrêtées par la police. Les uns se sont rendus à Luebo tandis que d'autres ont pris la direction de Kangombe, vers Tshikapa.

Pour venger la mort de leur frère, le chef du village Kabeya Tshinyama et ses sujets se seraient lancés dans une expédition punitive qui se serait soldée par plus de 20 maisons incendiées et plusieurs blessés dans les deux camps.

- A Kamonia, un groupe de bandits opèrerait sur l'axe Kamonia-village Mpasu. Leur présence inquiéterait les usagers de cette route sur laquelle ils leur extorqueraient leurs biens. Ils se cacheraient dans la brousse et surgiraient à l'approche des passants pour les braquer. Un cas d'illustration est celui du 07 juillet où un habitant en provenance de Kamonia pour le village Mpasu a été victime d'extorsion de tous ses biens par des délinquants qui lui auraient en même temps administré des coups quand il tentait de leur résister. Un autre groupe avec le même mode opératoire est signalé à Nsumbula.
- **Kamako** : Des mouvements d'expulsion des Congolais ont été enregistrés ce mois : 1 368 expulsés ont été accueillis au niveau du Poste frontalier de Kamako, parmi lesquels 1275 hommes, 61 femmes et 32 enfants (18 garçons et 14 filles). En outre, 328 Congolais ont quitté volontairement l'Angola par crainte d'être expulsés : 121 hommes, 101 femmes et 106 enfants (51 garçons et 55 filles).

KASAI CENTRAL⁷

- Au cours de ce mois de juillet 2024, la province a connu la persistance d'un conflit foncier entre deux groupements voisins dans le territoire de Dimbelenge. En effet, tant sur la ville de Kananga que dans les cinq territoires, une insécurité grandissante a été enregistrée, particulièrement dans les communes de Katoka et Nganza où des bandits non autrement identifiés sévissent en visitant les ménages

⁶ [Rapport mensuel de monitoring de protection Kasai mois de juillet 2024 UNHCR et Kadima Foundation3](#)

⁷ [Rapport mensuel de monitoring de protection Kasai central mois de juillet 2024 UNHCR et Vibosa](#)





pendant la nuit les dépouillant des biens de valeur et attentant à leur intégrité physique.

- En outre, les agents PNC et FARDC commis à des différents points de contrôle se livreraient impunément à des actes attentatoires à la propriété de la voirie publique et de certains axes conduisant non seulement vers la ville de Kananga mais aussi vers les chefs-lieux de territoires et d'autres grandes agglomérations.
- A Demba, il s'est observé pendant ce mois une recrudescence de l'insécurité, particulièrement dans la vallée du village Bakua Lukamba dans le groupement de Bakua Beya où les atteintes à l'intégrité physique se sont multipliées avec à la solde un corps sans vie retrouvé en date du 30 juillet 2024.
- Le territoire de Dimbelenge continue à faire face aux effets de la crise sécuritaire entre les Basonge bambole et les Bena Kasasa autour de l'appartenance de forêt.

KASAI ORIENTAL⁸

- La situation sécuritaire de la province du Kasai Oriental est restée marquée par des querelles intercommunautaires, des conflits fonciers, mais aussi par des tracasseries de diverses formes auxquelles ont été confrontées les populations dans certains territoires sous couverture.

En effet, dans le territoire de Kabeya Kamuanga, il a été rapporté une recrudescence des actes de violences dans les secteurs de Kalela, du lac Munkamba et Ndomba. On a noté la persistance des arrestations arbitraires et détentions illégales, des extorsions des biens ainsi que des actes de tortures et traitements en lien avec un conflit de pouvoirs coutumiers entre de prétendants au pouvoir coutumier dans le groupement de Mulowayi. Ce conflit a engendré des scènes de violences qui ont déplacé des ménages loin de chez eux à titre préventif.

⁸ [Rapport mensuel de monitoring de protection Kasai oriental mois de juillet 2024. UNHCR et Vibosa](#)

Dans l'entretemps, dans le territoire de Tshilenge, les bâtisseurs du service national n'ont pas encore été maîtrisés et continueraient à se livrer impunément à des actes de tortures, d'extorsions et vols de biens sans oublier les violences sexuelles au préjudice de populations locales. Pendant ce temps, la ville de Mbuji-Mayi n'en a pas fini avec les braquages nocturnes et la tracasserie policière sur les artères envers les motocyclistes.

PROVINCES DU KWANGO, KWILU, MAÏ-NDOMBE⁹

Provinces	Violations et abus des droits en juillet 2024						
	Conflits fonciers	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la propriété	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	VBG	Total	%
Province KWANGO							
Kenge	0	0	3	3	2	8	3%
Popokabaka	0	0	0	0	2	2	1%
Province du KWILU							
Bagata	0	5	43	9	6	63	24%
Bandundu	1	0	0	0	0	1	0%
Province du MAÏ-NDOMBE							
Kwamouth	3	4	40	36	12	95	37%
KINSHASA							
Kinsahsa	0	0	36	35	19	90	35%
Total	4	9	122	83	41	259	

- **259 violations et abus** ont été rapportés contre 189 en juin 2024. L'augmentation de 70 cas (soit 37%) entre les deux périodes s'explique par le regain de violences dans le territoire de Kwamouth et l'insécurité dans ceux de Kenge et Popokabaka, ce qui a eu une incidence sur la partie de la province de Kinshasa proche du grand Bandundu.

KENGE et POPOKABAKA (province KWANGO)

⁹ [Rapport mensuel de monitoring de protection Bandundu mois de juillet 2024. UNHCR et Kadima Foundation](#)





- Le 13 juillet, des affrontements très meurtriers avaient opposé les miliciens Mobondos aux éléments des FARDC au niveau du village Kinsele. Le bilan officiel fait état de 50 morts dont 9 militaires, y compris les officiers. Des sources locales ont également évoqué des cas de kidnapping orchestrés par des miliciens. C'est le cas d'une femme de militaire prise en otage avec son bébé de 6 mois.
- A partir du 13 juillet 2024, il a été observé, de nouvelles arrivées des personnes déplacées dans les différents quartiers de la commune rurale de Pont Kwango en territoire de Kenge. Ces déplacements seraient consécutifs aux violences armées qui ont eu lieu à cette date à Kinsele et ses environs dans le territoire de Kwamouth (province de Maï-Ndombe) d'une part, et d'autre part, aux tensions armées du dimanche 14 juillet 2024 dans le village Mukukulu en secteur de Bukangalonzo. Les acteurs locaux de protection signalent la présence d'enfants non accompagnés et/ou séparés parmi les PDIs. Ces personnes présenteraient d'importants besoins en assistance multisectorielle.¹⁰
- Après cet incident, plusieurs autres incursions de miliciens sont signalées dans la zone. Ces derniers opèrent des enlèvements, meurtres, viols et pillage. Ce regain d'insécurité se concentre sur la route nationale numéro 17 (RN 17), sur le tronçon Mongata-Masiambio (125 kilomètres) et Masiambio-Bandundu ville (125 kilomètres), mais aussi sur l'axe Masiambio-Kwamouth cité (125 kilomètres).
- Dans le territoire de Popokabaka, les miliciens continuent à semer la mort et la désolation. L'affrontement du 24 juillet entre ces derniers et les éléments de forces de sécurité au niveau du village Ipongi a causé un déplacement massif de populations. Le village s'est complètement vidé de ses habitants dont certains ont traversé la rivière Kwango pour trouver refuge dans des villages situés aux environs de Dinga.

D'autres se sont dirigés vers Popokabaka cité. Seuls quelques infirmiers sont restés à Ipongi qui reste sous contrôle des FARDC.

- Dans le secteur de Bukanga Lonzo dans le territoire de Kenge, les Mobondos se font régulièrement signaler, multipliant des incursions et attaques qui sont souvent accompagnées d'enlèvements, de meurtres, de viols, de pillages, ainsi que des déplacements forcés de populations.

Les 05 et 08 juillet 2024, 3 chauffeurs de taxis motos ainsi que leurs clients sont tombés entre les mains des présumés Mobondos sur le tronçon compris entre Pont Kwango et Mongata sur la route nationale numéro 1. Ces derniers les auraient dépossédés des sommes importantes d'argent, ainsi que des téléphones portables.

Quatre habitants de Mongata auraient été enlevés par les miliciens mobondos le 29 juillet. Selon des sources concordantes, ils auraient été interceptés par ces derniers alors qu'ils se rendaient aux champs au niveau de la ferme AEE située sur la RN17 (en allant vers Kinsele). A en croire les informations recueillies auprès des autorités et des sources sécuritaires locales, les victimes auraient été décapitées après avoir été dépouillées de leurs biens. Il s'agit de 3 femmes et d'un conducteur de moto qui les transportait, tous membres de la communauté Téké.

- En dehors de la menace que font peser sur elle les miliciens mobondos, la population dans cette partie de la commune de Maluku dans la ville-province de Kinshasa, se trouve confrontée aux exactions dont les auteurs présumés seraient des militaires et policiers déployés en grand nombre pour faire face aux miliciens. Ces exactions dont un grand nombre est attribué aux éléments de la garde républicaine (GR) semblent avoir pris des proportions alarmantes.

Il s'agit notamment des extorsions des biens, des arrestations arbitraires/détentions illégales, des coups et blessures et des « droits de passage » qui sont perçus indûment par les hommes en uniformes. C'est le cas au niveau du poste de contrôle tenu par la garde républicaine au niveau du pont Mai-Ndombe sur la RN 1. Tous les passagers des bus et autres véhicules qui passent par-là sont astreints au paiement d'une taxe illégale de 1000 francs congolais. Les contrevenants s'exposent à toutes sortes de représailles de la part des militaires.

¹⁰ <https://ehtools.org/alert-view/5391>





KWAMOUTH (province MAI-NDOMBE)

- Au cours de la mission d'évaluation rapide multisectorielle (ERM) conduite par OCHA et ses partenaires du 08 au 10 juillet 2024 et qui a vu une participation active des autorités locales et quelques membres de la société civile dans les quartiers Lumbu/Dima, Lumbu/Nkowa et Lwani/Salaminta dans la zone de santé de Bandundu¹¹, quelques cas de violences sexuelles ont été rapportés par la population enquêtée ainsi que des cas de mariages précoces. L'une des actions requises est de favoriser l'accès aux kits post viol aux formations sanitaires de cette zone de santé et renforcer les capacités des prestataires sur la prise en charge clinique de viol. Il importe également de tenir des activités de prévention aux VBG notamment dans les centres collectifs et Familles d'Accueil Temporaires et de doter en kits de dignité toutes les femmes et filles présentes dans les centres collectifs et famille d'accueil à LUMBU/Dima/Nkowa et Lwani/Salaminta.

Bandundu & Bagata (province Kwilu)

- Dans le territoire de Bagata, le secteur de Wamba demeure le principal foyer d'insécurité qui touche essentiellement le groupement Kisia dont certains villages sont entièrement contrôlés par des miliciens mobondos.
- La présence des éléments de forces de sécurité est circonscrite à la cité de Fatundu, chef-lieu de secteur de Wamba. Le reste de cette entité est en proie à l'activisme des miliciens qui imposent leur loi à la population, lui faisant subir de multiples violations de droits humains.
- Sur l'axe Kikongo-Kisia-Bukanga, un camion ayant à son bord une trentaine de passagers aurait été braqué par les miliciens Mobondo au niveau du village Bonsongo le 09 juillet 2024.

Environ 60 miliciens munis d'armes automatiques de marques AK47, de fusils de chasse et d'armes blanches, auraient exigé aux passagers d'exhiber leurs cartes d'électeur en vue de les identifier selon leur appartenance tribale. Toute personne identifiée comme membre de la

communauté Teké aurait été agressée à la machette et sommée de payer une somme de 100 000 francs congolais pour avoir la vie sauve.

Maluku (province KINSHASA)

- Dans les cités et villages de la zone de santé de Maluku 2 dans la province de Kinshasa, les attaques des mobondos ont connu une forte régression. Cependant, les populations majoritairement Téké, continuent à vivre dans la psychose des enlèvements nocturnes et fréquents attribués aux miliciens qui multiplient par ailleurs des embuscades au cours desquelles les victimes sont agressées, dépouillées de leurs biens et souvent assassinées quand il s'agit des Tékés.

LIMITATIONS

Cet aperçu est rédigé sur une base mensuelle à partir des informations et des rapports envoyés par les partenaires, ainsi qu'à travers les échanges et des discussions avec les partenaires opérationnels.

Les données de suivi de la protection sont utilisées tout au long du rapport telles que disponibles aux dates de rédaction/publication.

Ce rapport fournit une vue d'ensemble des développements clés, illustrés par des exemples de violations des droits de l'homme et des points clés du plaidoyer et n'inclut pas tous les incidents et violations survenus au cours de la période. Les chiffres du suivi de la protection peuvent ne pas correspondre aux derniers développements pour diverses raisons, notamment l'insécurité dans de nombreuses zones de conflit, qui rend impossible la collecte de données. Les chiffres finaux seront publiés à travers les différents mécanismes de rapportage établis.

Si vous avez des commentaires ou des informations pour compléter et améliorer le rapport, merci de bien vouloir nous contacter.

¹¹ <https://ehntools.org/uploads/brochures/1467.pdf>

